



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À MIAMI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Procès-verbal du Conseil consulaire en format STAFE
le 18/11/2020

Le Conseil consulaire dédié à l'examen des demandes de subventions dans le cadre du dispositif de soutien au tissu associatif des Français de l'étranger (STAFE), présidé par Monsieur Laurent GALLISSOT, Consul général, s'est réuni le mercredi 18 novembre 2020 à 14h15 dans les locaux du Consulat général de France à Miami (Etats-Unis d'Amérique).

Membres présents avec voix délibérative :

- M. Laurent GALLISSOT, Consul général, président du Conseil consulaire,
- M. Jacques BRION, Conseiller des Français de l'étranger, vice-président,
- M. Xavier CAPDEVIELLE, Conseiller des Français de l'étranger,
- Mme Nicole HIRSH, Conseillère des Français de l'étranger, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger,
- M. Franck BONDRILLE, Conseiller des Français de l'étranger.

Membres présents sans voix délibérative :

- Mme Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde – Association démocratique des Français à l'étranger (par visioconférence),
- Mme Sandra POULIQUEN, Consule adjointe, chef de chancellerie,
- Mme Martine JOHNSTON, chargée des questions éducatives au service culturel.
- Mme Corinthia BOLIGAN, agent chargée du STAFE.

La séance est ouverte à 14h15.

Mme Corinthia BOLIGAN, agent en charge du STAFE au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Ont été remis aux membres du Conseil consulaire les documents de travail suivants :

- Le guide du participant au Conseil consulaire « STAFE »,
- 8 dossiers de demandes de subvention dans le cadre du dispositif de soutien au tissu associatif des Français de l'étranger (STAFE) au titre de l'année 2021,
- Tableau récapitulatif des demandes.

Le Président rappelle la confidentialité des débats.

I. Retour sur la campagne 2019 du STAFE :

Le Président fait le point sur les résultats de la campagne 2019 pour la circonscription consulaire de Miami ainsi que les principes régissant le STAFE.

Il a également rappelé qu'il a été décidé de réaffecter les crédits prévus pour le STAFE en 2020 pour aider nos compatriotes en difficulté du fait de la pandémie.

II. Examen des dossiers :

Le Président précise les conditions d'éligibilité aux subventions du STAFE dans le cadre de la campagne 2021 et indique que 8 demandes ont été déposées par les associations suivantes (par ordre alphabétique) :

- Alliance Française of Greater Orlando (AFGO)
- Alliance Française de Miami Metro (AFMM)
- Association des Petits Ecoliers de Miami (APEM)
- Ecole Franco-Américaine de Miami (EFAM)
- French American Business Council of Orlando (FABCO)
- French American Business Council of West Florida (FRAMCO)
- Lycée franco-américain de Cooper City
- Samedis Français

Le conseil consulaire, à l'unanimité, a retenu 6 des 8 projets présentés. Le montant global de demandes de subvention s'élève à 40 379 €.

Les décisions du conseil consulaire devront être entérinées par la commission consultative du STAFE qui se tiendra à Paris en mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, le Consul général, Président du conseil consulaire, remercie les membres de leur présence et lève la séance à 15h00.